

Questions orales

LE PACTE DE L'AUTOMOBILE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre au sujet des négociations actuelles avec les États-Unis sur le libre-échange.

Il est évident que le gouvernement recule sur un certain nombre d'engagements qu'il avait pris quant à la protection des intérêts canadiens. Dans le passé, des porte-parole du gouvernement ont déclaré à maintes reprises que le Pacte de l'automobile ne serait même pas mentionné, mais voilà qu'aujourd'hui, il est sur la table des négociations.

Devant la volonté des Américains d'intégrer le Pacte aux négociations, le premier ministre a-t-il donné à notre chef négociateur des instructions claires? Lui a-t-il bien fait comprendre qu'il ne saurait être question de céder les garanties qui y sont prévues, étant donné que ces garanties protègent les emplois des travailleurs canadiens de l'automobile?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cette déclaration sur notre présumé recul par rapport à notre position antérieure est trompeuse. Il n'y a eu aucun changement dans la position du gouvernement du Canada depuis le tout début des négociations. Les consignes que la ministre du Commerce international et moi-même avons énoncé au nom du gouvernement du Canada ont été fidèlement suivies par l'ambassadeur Simon Reisman et ses collaborateurs, une équipe compétente qui, en ce moment même, mène des négociations fort délicates et complexes au nom de la population canadienne. Je suis convaincu que mon hon. ami ne voudrait rien faire qui puisse nuire à leurs efforts.

LES GARANTIES DU PACTE DE L'AUTOMOBILE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, pour défendre ces intérêts et pour contrer le travail de sape qui semble se faire, est-ce que le gouvernement du Canada a donné des directives claires au négociateur en chef? Sommes-nous en train de négocier le Pacte de l'auto, ce que le premier ministre a bien dit que nous ne ferions pas? Est-il bien établi que le gouvernement ne négociera pas les dispositions du Pacte de l'auto qui garantissent que les emplois seront protégés au Canada? Pourquoi le premier ministre ne dit-il pas carrément que ces garanties seront maintenues?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la déclaration est inexacte et trompeuse. Nous ne sommes pas en train de négocier le Pacte de l'auto.

M. Axworthy: Il est en négociation aujourd'hui même.

M. Mulroney: Le député dit maintenant qu'il est en négociation. Le député vient de dire que nous négocions actuellement le Pacte de l'auto.

M. Axworthy: Oui, aujourd'hui. En ce moment même.

M. Mulroney: Je suis . . .

M. Axworthy: En ce moment même.

M. le Président: Le député de Winnipeg—Fort Garry pose une question; je sais que d'autres députés voudraient aussi

poser des questions, mais peut-être pourraient-ils attendre leur tour pour le faire. En attendant, peut-être donnera-t-on au premier ministre la chance de répondre.

M. Mulroney: Monsieur le Président, la déclaration de mon honorable ami est inexacte et absolument trompeuse. Notre gouvernement, dans le domaine de l'automobile et du Pacte de l'auto, a défendu constamment et, je crois, avec succès les intérêts du Canada et de la province d'Ontario en tenant compte de l'importance de ce secteur vital de notre commerce extérieur. C'est effectivement un modèle pour les autres secteurs de l'économie.

M. Blackburn (Brant): Ce n'est pas le libre-échange.

M. Mulroney: Nous avons dit à maintes reprises que les Américains sont tout à fait satisfaits du Pacte de l'automobile et très heureux de la façon dont les choses ont tourné. Toutefois, s'ils ont des idées susceptibles de créer des emplois, d'accroître la richesse, d'amener une plus grande prospérité dans les deux pays, alors, naturellement, nous allons les écouter. Mon honorable ami ne voudrait certainement pas que nous fermions la porte à une occasion de créer des emplois et d'accroître la prospérité. La question n'a pas encore été abordée par les Américains à la table de négociation. Si jamais elle l'est, je me ferai un plaisir de le confirmer. Mais je puis dire à mon honorable ami que la déclaration qu'il a faite il y a quelques instants est fautive et trompeuse, par inadvertance sans aucun doute.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je voudrais dire à la Chambre que je suis immensément soulagé.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA CONSTITUTION

L'ACCORD DU LAC MEECH—LE DROIT DES FEMMES À L'ÉGALITÉ

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre et tous les premiers ministres provinciaux ont dit qu'en rédigeant l'accord constitutionnel, ils n'avaient nullement l'intention de remettre en question le droit à l'égalité que les femmes ont acquis de haute lutte. Pourquoi dans ces conditions les premiers ministres feraient-ils des difficultés à expliciter dans l'accord l'intention qu'ils affirment avoir eue?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, puis-je dire respectueusement à mon honorable amie, qui est l'incarnation même des meilleurs efforts de cette lutte menée au cours des ans en faveur de l'égalité, que du début à la fin cette importante notion a été protégée et défendue dans les entretiens qui ont conduit à l'Accord du lac Meech. Je pense que le dossier en témoigne pleinement.